

**Arrêté du 28 juillet 2010 portant désignation des membres du jury de l'examen d'accès au stage
prévu à R. 321-23 du code de commerce
NOR : JUSC1020211A**

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le code de commerce, notamment ses articles R. 321-23 à R. 321-25 ;

Vu la proposition du bureau de la Chambre nationale des commissaires-priseurs judiciaires en date du 12 mai 2010;

Vu la proposition du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques en date du 28 mai 2010;

Vu la proposition du ministre chargé de la culture en date du 21 juin 2010 ;

Vu la proposition du ministre chargé des universités en date du 21 juillet 2010 ;

ARRÊTE

Article 1

Le jury prévu à l'article R. 321-23 du code de commerce est composé ainsi qu'il suit :

I. - Titulaires

Président :

M. Stéphane NOEL, procureur général près la Cour d'appel de Bourges ;

Membres :

Mme Luce BARLANGUE, professeur d'histoire de l'art à l'université de Toulouse III ;

M. Vincent DROGUET, conservateur du patrimoine au musée national du château de Fontainebleau ;

Mme Isabelle BAILLY POMMERY, personne habilitée à diriger des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques à Paris ;

M. Patrick DEBURAUX, personne habilitée à diriger des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques à Paris ;

Me Philippe BOISSEAU, commissaire-priseur judiciaire à Troyes.

II. - Suppléants

Président :

M. Thierry FOSSIER, président de chambre à la Cour d'appel de Paris ;

Membres :

M. Claude MASSU, professeur d'histoire de l'art à l'université Paris I ;

M. Bertrand RONDOT, conservateur du patrimoine au musée national du château de Versailles;

M. Bernard VASSY, personne habilitée à diriger des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques à Clermont-Ferrand ;

M. Rémy LE FUR, personne habilitée à diriger des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques à Paris ;

Me Philippe REVOL, commissaire-priseur judiciaire au Havre.

III. – Examineurs spécialisés

M. Philippe PREST, professeur à l'université Paris-Dauphine ;
M. Eric HALAMKA, professeur d'anglais à l'Ecole du Louvre ;
Mme Antje KRAMER, professeur d'allemand à l'Ecole du Louvre ;
Mme Pilar APONTE, professeur d'espagnol à l'Ecole du Louvre ;
M. Domenico CAIATI, professeur d'italien à l'Ecole du Louvre.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 28 juillet 2010

Pour la ministre d'État, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
et par délégation,
Le directeur des affaires civiles et du sceau

Laurent VALLÉE